

LES HYMENOPTERES :

Abeilles, guêpes, frelon, bourdon injectent leur venin au moyen d'un dard, mais seule l'abeille l'abandonne à l'endroit piqué.

Evitez de déranger ces insectes, ne faites pas de grands gestes en leur présence, soyez couverts et appeler les sapeurs-pompiers après découverte d'un nid de guêpes ou un apiculteur pour un essaim d'abeilles.

En cas de pique enlevez le dard avec les crochets latéraux et le sac à venin, si le piqueur est une abeille ; approchez une source de chaleur du point de pique sans toucher la plaie et consultez un médecin en cas de réaction générale.

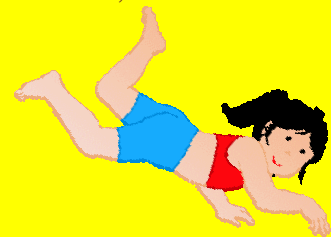
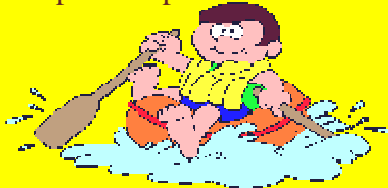


LA PISCINE :

Le nombre d'enfant de moins de 5 ans victimes de noyade en piscine privée augmente chaque année. L'enfant sans surveillance tombe accidentellement dans la piscine et ne peut en sortir.

Seules une surveillance attentive et une barrière de protection efficace (minimum 1m20 de hauteur) empêcheront l'enfant d'accéder au bassin. L'apprentissage de la nage peut aussi éviter les drames.

N'oubliez pas non plus de sécuriser l'accès aux puits, réserves d'eau, abreuvoir, etc.



LES FEUX DE FORETS :

Si vous êtes témoin d'un départ de feu, essayez de l'éteindre en attaquant les flammes à leur base (avec de l'eau, en le piétinant ou en l'éteignant avec un linge). Faites le 18 afin de prévenir les secours. Si le feu prend de l'ampleur, éloignez vous dans le sens opposé en respirant à travers un linge humide. Si le feu menace votre maison, fermez et arrosez les volets, occulrez toutes les aérations avec des linges humides. Evitez de provoquer des courants d'air et gardez les tuyaux d'arrosage avec vous.

